



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

DOSSIER DE PRESSE

**17 février 2019
L'association PIMAO
souffle sa première bougie**

Bon anniversaire

Bilan et perspectives



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

I. - Genèse, création, objet, membres fondateurs, adhérents et partenaires

Conformément à ses statuts adoptés le 19 janvier 2018 lors de l'assemblée générale constitutive, l'association PIMAO a pour objet la reprise et le développement d'un concept festif et culturel porté depuis sept ans par la mairie de Perchète, « l'Ecofête du Pesqué », seule écomanifestation du département du Gers sur le thème de l'environnement, qui chaque année réunit sur le site naturel de l'étang du Pesqué plus de 1 400 habitants du pays d'Armagnac afin de mettre en valeur les atouts du terroir et de promouvoir des activités et initiatives pour « **Mieux vivre au pays dans ce monde qui change** ».

L'association entend développer ce concept y compris auprès d'autres territoires en mettant en valeur cinq domaines qui seront déclinés lors de l'Ecofête mais aussi tout au long de l'année par des articles, des animations, des écomanifestations, des conférences et tout support permettant de réunir des expériences, des réflexions et des réalisations effectuées seules ou en partenariat avec d'autres associations et/ou structures privées et/ou publiques.

Représentés par le logo qui symbolise une main tendue et ouverte, **les cinq domaines d'action de PIMAO** sont les suivants :

- Produits locaux et circuits courts (agriculture bio ou raisonnée) ;
- Innovations technologiques influant sur la vie quotidienne ;
- Monde naturel et monde bâti dans le respect de l'environnement ;
- Activités culturelles, loisirs et valorisation des traditions locales ;
- Organisation des innovations pour renforcer les liens intergénérationnels.

L'association PIMAO a pour objectifs de recenser, fédérer et développer toutes les actions publiques, privées ou associatives, génératrices de « Mieux vivre au pays ».

L'association agit toute l'année et organise **quatre manifestations** :

- **Ecofête du Pesqué** le premier dimanche de juillet ;
- **Ecopêche** : informations sur les zones humides et les étangs du Bas-Armagnac (Pesqué, Hontanx, Moura, ...) ;
- **Ecopâturage** : passage de la Route de la transhumance au Pesqué ;
- **Ecoactions** à destination des jeunes scolarisés ou étudiants pour découvrir la nature (faune, flore, zones humides, qualité de l'eau).



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

Membres fondateurs et bureau :

- Bernard PIERRE, président ;
- Michel GAUTHIER, vice-président ;
- Gilbert TAROZZI, secrétaire ;
- Sylvie PUNSOLA SOLANS, secrétaire adjointe ;
- Christian CUVELIER, trésorier ;
- Danielle DUBICQ, trésorière adjointe ;
- Alain MARIN, délégué général ;
- Jean FURET, logistique ;
- Jean-François VAN OVERSTRAETEN, communication.

L'association PIMAO compte à ce jour **42 adhérents**.



Membres fondateurs : de gauche à droite, au premier plan : Michel GAUTHIER, Sylvie PUNSOLA SOLANS, Danielle DUBICQ, Alain MARIN – à l'arrière plan : Jean FURET, Bernard PIERRE, Gilbert TAROZZI – Absents : Jean-François OVERSTRAETEN, auteur de la photo, et Alain CUVELIER, parti en cours de séance pour raisons professionnelles

Responsables des différents domaines :

- Produits locaux et circuits courts : Hugo DEREYMEZ
- Innovations technologiques : à désigner
- Monde naturel et monde bâti : Gilbert TAROZZI
- Activités culturelles : Michel GAUTHIER

Association PIMAO 15 route des Platanes 32460 PERCHEDE

Association d'Intérêt Général Loi de 1901 déclarée à la Sous Préfecture de CONDOM le 6 fevrier 2018

Parue au Journal Officiel du 17 février 2018 sous le N° RNA W322002410

Mail : contact.pimao@orange.fr

Site : <http://www.pimao.fr>



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

- Organisation des actions sociales : Bernard PIERRE

Bernard PIERRE et Alain MARIN agissent dans tous les domaines à la demande des chefs de projets.

L'association PIMAO a son siège social à la mairie de Perchère. Elle a été déclarée le 6 février 2018 à la sous-préfecture de Condom et déclarée au Journal officiel de la République française, associations et fondations d'entreprises le 17 février 2018 sous le n° RNA W322002410.

Le conseil d'administration élargi aux représentants des collectivités (Communauté de communes du Bas-Armagnac, Pôle d'équilibre territorial et rural PETR Pays d'Armagnac) s'est réuni le 15 janvier 2019 pour faire le point sur le bilan de la première d'année d'existence de l'association et les perspectives de développement.

II. - Actions 2018

23 février 2018 : Réunion avec les partenaires concernés en vue de la mise au point d'un programme annuel d'animations pédagogiques écoactions pour tous publics, notamment les jeunes scolarisés et étudiants, afin de valoriser le site naturel aménagé de l'étang du Pesqué.

23 mars 2018 : Présentation officielle de l'association PIMAO à tous les partenaires institutionnels publics, privés et associatifs.

20 avril 2018 : Rencontre avec le président du Conseil départemental du Gers et président de l'Agence française pour la biodiversité. Présentation du budget participatif gersois et du programme d'action de PIMAO (photo ci-après des services du Conseil départemental).





ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

28 mai 2018 : Rencontre avec le président de l'association CAREILH de Lannepax pour la sauvegarde du patrimoine local : décision conjointe de présentation du projet de restauration du lavoir dans le cadre du budget participatif gersois.



Le lavoir de Lannepax – Photo Gilbert Tarozzi

6 juin 2018 : Rencontre avec l'ADASEA du Gers à la mairie de Panjas dans le cadre de la permanence mensuelle relative à l'animation du site Natura 2000 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon : projet de signature de la charte Natura 2000 par l'association PIMAO pour les parcelles du site de l'étang du Pesqué utilisé pour les activités associatives. Rencontre suivie de la visite du site de l'étang départemental du Moura avec les services du Département du Gers et d'une sortie terrain sur le site de l'étang du Pesqué afin d'identifier tous les enjeux écologiques et les engagements correspondants pour la signature de la charte Natura 2000.



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »



L'étang communal de Perchète classé dans le réseau Natura 2000, site Réseau hydrographique du Midou et du Ludon (zone spéciale de conservation au titre de la directive Habitats, Faune, Flore) – Photo Gilbert Tarozzi

8 juin 2018 : Réunion des partenaires de l'Ecofête du Pesqué afin de faire le point sur l'organisation et le programme de la huitième édition sur le thème de « Connecté en ruralité ».

1^{er} juillet 2018 : Ecofête du Pesqué - De l'enquête effectuée auprès des exposants, il ressort une satisfaction générale sur les conditions d'organisation, le programme général d'animation, la qualité de la restauration, le niveau de fréquentation et l'intérêt manifesté par les visiteurs. Le bilan sur le thème de l'année Connecté en ruralité s'avère plutôt mitigé en raison de la situation particulière du Pesqué en zone blanche. Le savoir-faire de certains partenaires et la présence de Gers Numérique ont néanmoins permis de satisfaire la curiosité des visiteurs. Le portage par PIMAO est favorablement accueilli compte tenu de l'ampleur et du rayonnement de l'Ecofête du Pesqué désormais reconnue comme un événement marquant dans le département du Gers et au-delà. Très apprécié de tous, le cadre naturel du site du Pesqué fait l'originalité de cette manifestation éminemment familiale et conviviale.



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »



Ecofête du 1^{er} juillet 2018 – Interventions des personnalités – Photo Gilbert Tarozzi



Ecofête du 1^{er} juillet 2018 – Vannerie en papier – Photo Gilbert Tarozzi



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

15 juillet 2018 : Dépôt des projets dans le cadre du budget participatif gersois, notamment la restauration du porche de l'église Saint-Martin de Perchète. Seul a été retenu le projet de restauration du lavoir de Lannepax présenté en partenariat avec le président de l'association CAREILH.



Eglise Saint-Martin de Perchète – Photo Gilbert Tarozzi

21 septembre 2018 - Première édition Ecopâture dans le cadre du passage de la Route de la transhumance : signature d'une convention écopâture entre la commune de Perchète et Lilian GOINEAU, éleveur ovin de Mormèse, pour l'entretien des peupleraies situées en site Natura 2000 – inauguration du sentier Smart'Flore du Pesqué avec le concours du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Pays Gersois – soirée récréative sur le thème des jeux traditionnels gascons.



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »



Ecopâturage – Signature de la convention écopâturage – Photo Gilbert Tarozzi



Ecopâturage – Inauguration du sentier Smart'Flore du Pesqué – Photo Gilbert Tarozzi



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

16 novembre 2018 : Réunion des partenaires de l'Ecofête pour la présentation du bilan de la huitième édition.

30 novembre 2018 : Réunion technique préparatoire à la première édition Ecopêche sur le thème des zones humides et des étangs de l'Armagnac.

III. - Actions 2019 en cours de préparation

Neuvième édition de l'Ecofête du Pesqué le dimanche 7 juillet 2019, sur le thème de l'alimentation durable - Hugo DEREYMEZ, responsable de la cuisine du groupe scolaire de Nogaro, désigné comme chef de projet. Programme en cours d'élaboration.

Première édition de la manifestation Ecopêche - Programme validé lors de la réunion technique préparatoire du 25 janvier 2019. Manifestation prévue le 10 avril 2019 avec la participation des partenaires concernés : Département du Gers, Comité Départemental du Tourisme, Fédération de Pêche du Gers, ADASEA du Gers, Société Archéologique et Historique du Gers. Programme : signature de la convention Terragers avec le Comité Départemental du Tourisme - exposés sur les étangs d'Armagnac et la pêche – casse-croûte convivial – projection du film d'Anthony MARTIN « Comme un poisson dans l'eau » suivie d'un échange avec le personnage du film, Patrick LAMAISON, landais des Barthes de l'Adour. Manifestation itinérante à partir de 2020 : Hontanx, Etang du Moura, Perchète.



Grand Etang communal de Hontanx classé dans le réseau Natura 2000, site Réseau hydrographique du Midou et du Ludon (zone spéciale de conservation au titre de la directive Habitats, faune, Flore) – Photo Gilbert Tarozzi
Association PIMAO 15 route des Platanes 32460 PERCHEDE

1

Association d'Intérêt Général Loi de 1901 déclarée à la Sous Préfecture de CONDOM le 6 fevrier 2018
Parue au Journal Officiel du 17 février 2018 sous le N° RNA W322002410

Mail : contact.pimao@orange.fr

Site : <http://www.pimao.fr>



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »



Etang départemental du Moura (communes d'Avéron-Bergelle et Espas) classé dans le réseau Natura 2000, site Etangs d'Armagnac (zone spéciale de conservation au titre de la directive Habitats, Faune, Flore) – Photo Gilbert Tarozzi

Préparation de l'exposition « **Si Perchète m'était conté** » dans le cadre de l'itinéraire touristique Gers confidentiel.

Actions sociales en partenariat avec la Maison de la Solidarité et le CLAN (Culture, Loisirs, Animations Nogaro).

Travaux de restauration du lavoir de Lannepax, en partenariat avec la municipalité.

Signature de la charte Natura 2000 par l'association PIMAO pour l'ensemble des parcelles du site du Pesqué situées dans le périmètre Natura 2000.

IV. - Perspectives de développement

L'association PIMAO poursuit sa structuration avec la constitution d'équipes techniques par domaine associant les partenaires locaux concernés, afin de fédérer toutes les compétences.

Un appel est lancé en direction de toutes les personnes intéressées pour adhérer en qualité de membres actifs ou bienfaiteurs.

Association PIMAO 15 route des Platanes 32460 PERCHEDE

Association d'Intérêt Général Loi de 1901 déclarée à la Sous Préfecture de CONDOM le 6 fevrier 2018

Parue au Journal Officiel du 17 février 2018 sous le N° RNA W322002410

Mail : contact.pimao@orange.fr

Site : <http://www.pimao.fr>



ASSOCIATION PIMAO

« Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change »

Toutes les actions réalisées, manifestations, réunions et rencontres ont nécessité un investissement particulier de chacun.

Que les bénévoles actifs soient remerciés pour leur motivation et leur engagement, sans lesquels rien ne serait possible, ainsi que les membres bienfaiteurs pour leur soutien.

L'association PIMAO entend également remercier les partenaires institutionnels publics, privés et associatifs pour leur fidélité : Région Occitanie, Département du Gers, Communauté de Communes du Bas-Armagnac, PETR Pays d'Armagnac, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Maison de l'Eau (Institution Adour), ADASEA du Gers, Eco Centre Pierre et Terre, CPIE Pays Gersois, Musée du Paysan Gascon de Toujouse, CLAN de Nogaro, Terraga, Crédit Mutuel, ...

PIMAO a pour ambition de participer activement à l'animation de la vie du territoire avec tous les acteurs locaux publics, associatifs et privés et contribuer ainsi à « Mieux vivre au pays dans ce monde qui change ».

Un site internet a été créé, actuellement en cours d'amélioration afin de permettre une actualisation régulière au gré des actions de PIMAO et de l'actualité locale :

<http://www.pimao.fr>.

Pour saluer le printemps qui approche, ci-après la photo d'une fleur rencontrée sur le sentier du Pesqué par un beau matin d'avril 2018, l'Asphodèle blanc (photo Gilbert Tarozzi). Que la nature est belle ! Sachons la respecter et la préserver durablement pour les générations futures.

